

SAC-940628

UNIVERSITÉ DE MONCTON

126e réunion spéciale du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 28 juin 1994 9 h

Centre universitaire de Moncton

Centre universitaire de Shippagan

Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

ÉTAIENT PRÉSENTS

Bernadette Bérubé
Andréa Boudreau-Ouellet
Julien Chiasson
Léandre Desjardins
Nassir El-Jabi
Luc Frenette (à distance)
Roger Gervais (à distance)
Fernand Girouard
Fernand Landry
Nicolas Landry (à distance)
Rodrigue Landry
Ronald C. LeBlanc
Albert Lévesque
Bertrand Marion (à distance)
Chadia Moghrabi
Pierre Ouellette
Marielle Préfontaine
Edgar Robichaud (à distance)
Pascal Robichaud
John Sichel
Lita Villalon
Francis Weil

INVITÉS

Paul-Émile Benoit
Pierre Dion, président d'assemblée
Gilles Long, secrétaire

EXCUSÉS: Adrien Bérubé, Armand Caron, Médard Collette, Normand Gionet, Alice Guérette-Breau, Victorin Mallet, Priscille Massé, Jean-Bernard Robichaud et Michèle Trudeau.

ABSENTS: Fernand Arsenault, Corine Auger, Rhéal Bérubé, Normand Carrier, Wilkie Darismé, Hektor Haché-Haché, Jennifer Hébert, Christophe Jankowski, Paul Lanctôt, Ricky Landry, Roland G. LeBel, Samantha Mayhew, Louis Malenfant, Irène Savoie, Ba Tran Quang et Viateur Viel.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT 3
2. FORMATION DU COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION DU RECTEUR 3
3. CLÔTURE 5

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 5. Il s'agit, pour le Sénat, d'une première audioconférence. Il demande aux membres s'ils acceptent que cette réunion soit légale. Il n'y a pas de problème, sauf pour un membre du CUSLM qui aurait préféré avoir la réunion en vidéoconférence.

2. FORMATION DU COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION DU RECTEUR

Il n'y a qu'une seule rubrique à l'ordre du jour soit la formation du Comité consultatif de sélection du recteur. Ce Comité est constitué du Président du Conseil des gouverneurs et président dudit Comité; 3 membres du Conseil, dont 1 professeur.e; 3 membres du Sénat, dont 1 étudiant.e. Les 3 membres nommés par le Conseil des gouverneurs sont: Suzanne Lévesque, Lucie Lavigne et Carmen Viel. Notre tâche est de nommer les 3 membres du Sénat dont 1 étudiant.e.

•Gervais: Est-ce qu'on devrait se donner une ligne directrice?

•Long: Il n'est pas prévu que ce sont les associations qui nomment les membres. La seule garantie d'avoir un professeur.e est au niveau du Conseil des gouverneurs. Cela ne veut pas dire qu'il ne peut y en avoir d'autres. Tout ce qu'on dit dans la procédure est qu'on doit nommer 3 membres du Sénat, dont 1 étudiant.e.

•Gervais: Je ne veux pas modifier la politique du Sénat. Il faudrait garder en tête qu'il faudrait avoir quelqu'un des associations.

•Long: Madame Viel est la représentante des professeurs du Centre universitaire de Shippagan.

•Sichel: Ce n'est pas une procédure du Sénat, il s'agit d'une procédure du Conseil.

•F. Landry: Dans la composition, il y pourrait y avoir un professeur et un doyen qui proviennent du Sénat, en plus d'un étudiant.e.

•Long: La question a été déléguée au BDS et il aurait une recommandation à faire. Il a décomposé le Sénat en 3 blocs: les professeurs.es, les doyens.nes-directeurs-directrices, les étudiants.es.

•Desjardins: Le BDS voulait suggérer Victorin Mallet, Pierre Ouellette et Pascal Robichaud. Le BDS a regardé d'où provenait les membres du Conseil des gouverneurs. Les trois personnes sont prêtes à accepter.

R: 01-SAC-940628

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Fernand Landry

"Que Victorin Mallet , Pierre Ouellette et Pascal Robichaud soient nommés au Comité consultatif de sélection du recteur."

•Villalon: On avait déjà 3 nominations de femmes et on a voulu avoir l'équité.

R: 02-SAC-940628

D'autres mises en candidature

Bernadette Bérubé Proposeure: Chadia Moghrabi

(Celle-ci décline)

Roger Gervais Proposeur: Luc Frenette

Monsieur le Président déclare les nominations closes.

•Weil: On ne devrait pas avoir les 4 personnes ensemble car Pascal Robichaud est le seul étudiant.

Monsieur le Président déclare l'élection de Pascal Robichaud au Comité consultatif de sélection du recteur.

•Long: Si on suit la logique du BDS, en décomposant le Sénat, ici on a le choix entre deux postes, si on veut que chacun soit représenté. Ou on peut prendre les trois ensemble.

•Girouard: On ne peut faire cela sans un vote de notre part, car ce n'est pas dans la procédure.

•Sichel: Il faudrait procéder par scrutin secret avec un scrutateur dans chaque centre.

•Weil: Dans la pratique qu'est-ce qui va arriver au CUS où il n'y a qu'une seule personne?

•N. Landry: Je n'ai pas de problème avec cela.

•Moghrabi: Je demande le vote secret.

- Président: On choisira donc 2 personnes parmi les trois candidatures.
- Girouard: Pour garder l'aspect secret, on pourrait avoir quelqu'un qui téléphone au Secrétaire général pour donner les résultats.
- Président: Dans chaque centre il y aura un scrutateur désigné et celui-ci téléphonera au Secrétaire général pour avoir les résultats et on reviendra en assemblée pour donner les résultats. Il faut mettre au moins 2 noms sur le bulletin de vote.
- Long: Je communiquerai avec Roger Gervais et Nicolas Landry pour obtenir les résultats.

Scruteurs: Gilles Long, Paul-Émile Benoit, Roger Gervais et Nicolas Landry.

Résultats du scrutin secret

Victorin Mallet 17
Pierre Ouellette 13
Roger Gervais 10

Monsieur le Président proclame l'élection de Victorin Mallet et de Pierre Ouellette au Comité consultatif de sélection du recteur.

3. CLÔTURE

R: 02-SAC-940628

Il est proposé par Chadia Moghrabi et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que la séance soit levée."

Vote sur R: 02 unanime ADOPTÉ.

Contresigné le _____ Gilles Long Secrétaire
